

Inflation galopante : les salariés Altran vont la payer cash !

La direction de Capgemini/Altran annonce d'excellents résultats financiers en 2021 (marge de +12,9%) et de très belles perspectives pour 2022. Cependant, elle refuse catégoriquement de prendre en compte l'inflation de 5,1%. Elle prévoit ainsi d'abandonner les 2/3 des salariés du groupe Altran (*environ 6000 salariés sur 9000*), en les privant d'un rattrapage salariale collectif indispensable pour éviter une importante perte de pouvoir d'achat.

L'intersyndicale Altran invite tous les salariés à se mobiliser le jeudi 7 avril sur les sites suivants : Toulouse, Aix, Biot, Lyon, Montbéliard, Meudon, Nantes, Rennes, St Nazaire, Brest. Rendez-vous leur est donné à 11h30 (*St Nazaire 13h30*) pour se rassembler et réclamer une augmentation collective pour toutes et tous, suffisante pour compenser l'inflation galopante.

L'intersyndicale Altran rappelle que ce problème concerne toutes les entreprises sous-traitantes de la Syntec et que tous les salariés de la branche ont les mêmes difficultés.



Contacts presse

CGT : Charles Boury (06.65.44.55.69), Rémi Texier (06.85.40.93.38), Grégory Levert (06.73.26.31.20)

CFDT : J.C. Durieux (06.63.62.69.59), Olivier Estienne (06.17.61.11.86) Gaël Clément (06.35.92.41.79)

CFE-CGC: Sylvain Nkanza (06.26.75.26.09), Luc Verstraete (06.14.79.45.01), Gilles Leloup (06.63.91.23.36)

Amplitude : Sébastien Oddi (07.60.19.07.62) , Antoine Massol (06.68.47.02.99)

FO : Jean-Luc Bouscary (06.62.16.46.91)

CFTC : Roland Bouchet (06.84.71.46.65)